



Avis de convocation
À une séance extraordinaire du
Conseil de la Municipalité de
Saint-Léon-de-Standon

Saint-Léon-de-Standon, le 21 janvier 2022

Monsieur le maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

Vous êtes avisés qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Léon-de-Standon est convoquée par le maire et le secrétaire-trésorier. Cette séance aura lieu le lundi 24 janvier 2022, à 18h30 par visioconférence, lors de laquelle les sujets suivants seront soumis :

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire.
- 2- Utilisation de la salle du centre communautaire dans le cadre d'activités sportives extérieures.
- 3- Période de questions.
- 4- Levée de la séance extraordinaire.

Michel Lacasse,
Directeur général / sec.-trésorier